

L'Europe et le Maghreb

Table des matières

Introduction 2

1. LA COOPERATION ENTRE L'EUROPE ET LE MAGHREB : UN BILAN MITIGE

1.1 La coopération au développement : un bilan décevant.

1.2 Le dialogue sécurité-coopération : peu de résultats en dépit des initiatives

1.3 Le tournant de la coopération

2. Le passage de la coopération vers un véritable partenariat : une urgence face à la montée des périls.

2.1 L'explosion démographique du Maghreb : un défi humain et écologique.

2.2 Des économies à la dérive : un défi économique

2.3 La peur de l'autre : le défi socioculturel.

2.4 Le défi politico-militaire.

3. L'établissement d'un partenariat euro-maghrébin : une approche nécessairement plurielle et pluraliste.

3.1 les conditions de réalisation d'un véritable partenariat.

3.2 Construire une aire économique de prospérité partagée.

3.3 Valoriser la dimension humaine dans les relations.

3.4 Organiser un espace de paix et de stabilité

3.5 Un besoin d'identité pour le Maghreb.

Annexe : carte de la Méditerranée occidentale

Les remous suscités par la visite à Paris du Président tunisien Ben Ali, à la fin du mois d'octobre 1997, et la poursuite des massacres en Algérie maintiennent l'attention de l'Europe sur le Maghreb. Tout en affirmant leur identité nationale dès leur indépendance au début des années 1960, les pays du Maghreb ont développé avec l'Europe et la France en particulier, des relations étroites basées initialement sur l'aide au développement puis s'ouvrant progressivement à d'autres domaines.

Avant d'établir un bilan de cette coopération il convient de préciser le cadre de l'étude ainsi que de délimiter les deux régions qui nous intéressent. La coopération, généralement économique, dépasse maintenant le cadre de l'Union Européenne. Il est important de ne pas occulter cet aspect car c'est là que se trouve l'origine d'une conception plus globale de la coopération, incluant notamment les aspects sécuritaires, négociée dans un cadre multinational et qui donnera naissance au partenariat. Le terme "Europe" exprimera la partie occidentale du vieux continent ainsi que les organisations telles que l'Union Européenne, l'Union de l'Europe Occidentale voire l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

Bordant la partie Nord-Ouest de l'Afrique, de l'Atlantique au golfe de la petite Syrte, le Maghreb comprend principalement trois pays : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Coincés entre deux mers et l'immensité désertique du Sahel, ils sont tournés naturellement vers le Nord et constituent la porte d'entrée vers le proche et le moyen Orient. L'invasion arabe leur a donné une certaine identité culturelle mais n'a pas entraîné une unité politique. Ces pays, relativement épargnés par les principaux

conflits des dernières années et par les ingérences des grandes puissances, laissent croire à une certaine stabilité. En réalité le Maghreb constitue un ensemble hétérogène au niveau politique et économique qui est confronté à de graves difficultés. Le Maroc, royaume de tradition ancienne, l'Algérie, régime totalitaire sous une apparence démocratique, et la Tunisie, république autoritaire à projet moderniste sont confrontés aux mêmes problèmes cruciaux : surpopulation, exode rural, urbanisation anarchique, chômage, insuffisance des ressources et inadaptation au monde moderne. L'islamisme a été maîtrisé au Maroc et en Tunisie alors que l'Algérie a basculé dans la guerre civile. Actuellement, seule la Tunisie décolle économiquement grâce à des réformes entreprises dans les années 70. A cet ensemble se rattachent parfois la Mauritanie et la Libye mais on se limitera ici au trois pays issus de l'ancienne Afrique Française du Nord (AFN) sauf quand leur cas présentera un caractère pertinent.

Le bilan de la coopération entre le Maghreb et l'Europe reste mitigé et a besoin d'un nouvel élan. La prise de position des pays du Maghreb pendant la guerre du Golfe et la concurrence économique des pays de l'Est ont accentué les difficultés de la coopération. Mais la conférence de Barcelone (27-28 novembre 95) a lancé un véritable partenariat entre l'Union Européenne et les pays riverains de la Méditerranée. Elle représente donc une nouvelle chance pour l'Europe et le Maghreb dans le contexte de cette fin de siècle marquée par la transition. Cette nouvelle coopération ne pourra cependant se développer qu'avec prudence car le poids de l'histoire pèse fortement sur les relations Euro-maghrébines et que si le Maghreb acquiert une identité forte.

Après avoir dressé le bilan des échanges entre l'Europe et le Maghreb, il convient d'identifier les défis communs à ces deux entités qui conduiront à proposer des voies de concrétisations de la déclaration de Barcelone.

1. LA COOPERATION ENTRE L'EUROPE ET LE MAGHREB : UN BILAN MITIGE

Les relations entre le Maghreb et l'Europe sont marquées, depuis la période de l'indépendance, par une coopération au développement placée essentiellement sous le signe de l'économie. Vers la fin des années 80 le cadre de cette coopération s'est élargi pour intégrer la dimension sécuritaire dans un ensemble méditerranéen.

1. La coopération au développement : un bilan décevant.

Les premiers accords ont vu le jour avec la signature du traité de Rome grâce aux relations privilégiées que la France entretenait avec les trois pays du Maghreb. Les négociations aboutiront en 1969 à la signature par Rabat et Tunis d'accords commerciaux préférentiels avec la CEE. Cependant, en 1972 l'Europe réajuste sa politique et arrête, lors du sommet de Paris, une Approche Globale Méditerranéenne. Le but est de faciliter la libre circulation des marchandises. Des accords de coopération accompagnés de protocoles financiers sont signés avec chacun des trois pays du Maghreb afin de renforcer les échanges commerciaux entre eux et l'UE, de développer leur agriculture et leur industrie, et d'injecter des capitaux sous formes d'aides et de prêts. Mais le bilan est timide. La conjoncture économique internationale devient défavorable dans les années 80. De plus l'accès préférentiel des produits agricoles et industriels est entravé par la PAC et l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. Enfin l'économie du Maghreb ne décolle pas.

Aussi l'Union Européenne décide en juin 1992 de mettre en oeuvre une Politique Méditerranéenne Rénovée (PMR). Le soutien financier est accru et la protection douanière est réduite pour les produits agricoles pour leur faciliter l'accès au marché de l'UE. Enfin les pays maghrébins sont incités à développer leur coopération régionale.

Les efforts constants de l'Europe dégagent quand même des résultats positifs. Ainsi les exportations des trois pays du Maghreb ont enregistré des améliorations notables. De même, le Maroc mais surtout la Tunisie avancent à pas de géant vers l'économie de marché. Leur croissance avoisine les 8% par an. Leur stratégie d'imbrication dans l'espace économique européen devrait réussir à terme à améliorer considérablement leur situation sociale et économique. Pour l'Algérie, le cas est différent car elle n'équilibre sa balance commerciale que grâce aux exportations de ses hydrocarbures. La guerre civile qui y règne, n'augure pas d'une amélioration prochaine. Enfin les " Programmes Méditerranéens " (MED-urbs, MED-campus, MED-invest, MED-média), programmes s'inscrivant dans le cadre des crédits européens réservés à la coopération régionale, favorisent la participation, l'initiative et la responsabilisation de secteurs d'activités.

Mais la coopération a aussi ses zones d'ombre. L'UE protège malgré tout certains secteurs industriels en forte récession (textile) et certaines productions agricoles qui sont concurrencés par les produits en provenance du Maghreb. Cela se traduit par un déficit pour les exportations des Etats du Maghreb que le peu de diversification de leur économie et le peu d'échanges intra-Maghreb accentuent. Ainsi les trois pays nord-africains sont très dépendants de l'UE et particulièrement exposés aux décisions communautaires unilatérales.

De plus, en dépit de l'ouverture économique de la Tunisie et du Maroc, les capitaux européens n'affluent pas. Les investisseurs estiment ne pas disposer de garanties suffisantes. Ainsi les investissements de la France au Maghreb représentent 0,3% de ses investissements à l'étranger. A ces faiblesses s'ajoute le remboursement de la dette plaçant la Maghreb dans une situation financière alarmante.

Il faut également noter que la dimension humaine et culturelle est absente de la coopération euro-maghrébine. Un certain climat de méfiance s'installe même entre les communautés.

Enfin on peut regretter que les protocoles bilatéraux régissent plus les échanges commerciaux entre les pays de l'UE et les Etats du Maghreb qu'une politique globale entraînant un émiettement des statuts et une concurrence inutile. En effet, si la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal se sentent concernés par le Maghreb, on ne peut pas en dire autant de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Il est donc difficile de mettre en œuvre une politique commune sans intérêts communs.

L'UE a donc contribué de façon modeste mais réelle à la croissance économique des Etats maghrébins et en particulier de la Tunisie. Cependant, malgré les efforts l'écart continue de se creuser. En 2010, si les prévisions de croissance se confirment, le revenu européen sera 20 à 80 fois plus élevé que celui du Maghreb.

2. Le dialogue sécurité-coopération : peu de résultats en dépit des initiatives

La perception de menaces de déstabilisation au Maghreb donne lieu à une multitude d'initiatives de dialogue.

Initié par la France, le Forum Méditerranéen se fixe d'associer dans un cadre non gouvernemental les milieux sociaux-professionnels, les universitaires et les experts des pays européens et maghrébins pour développer les échanges et la coopération. En dépit des bons résultats des forums de Marseille (88) et Tanger (89), le projet va s'arrêter en raison de rivalités entre les pays européens et à cause du désengagement des pays du Maghreb lors de la guerre du Golfe. Ce projet a malgré tout créé une dynamique de dialogue qui permet l'ouverture d'une réunion à Rome en octobre 90 des 5+4 (France, Italie, Espagne, Portugal et les 5 pays de l'Union du Maghreb Arabe), qui deviendra des 5+5 en 91 avec Malte. Cette réunion s'achève par une

déclaration sur le dialogue et la coopération en Méditerranée occidentale. Ce projet a pour but de transformer la Méditerranée occidentale en zone de paix et de coopération même s'il ne comporte pas de volet sur la sécurité militaire. Ce dialogue est hélas arrêté par la mise à l'index de la Libye, suspecte de terrorisme, par les événements d'Algérie et par le retour des rivalités européennes et maghrébines.

Une initiative italo-espagnole en 90 tente de créer une Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée (CSCM), pendant méridional de l'OSCE. Trois arguments militent pour ce projet : la proximité historique et géographique, l'interdépendance sécuritaire entre les rives de la Méditerranée et l'urgence de mettre en place un mécanisme de prévention des crises. Bien accueilli au départ, ce projet n'a jamais pu se concrétiser. Cependant il a eu pour mérite de sensibiliser l'OSCE sur le dialogue Euro-maghrébin et de préfigurer le Partenariat lancé à Barcelone.

L'UEO met en place en 87 un sous-groupe de travail sur la sécurité en Méditerranée qui sera rebaptisé, en 93, Groupe Méditerranée. Il considère que dans cette région les menaces ne sont pas essentiellement d'ordre militaire, même si la prolifération des missiles balistiques est inquiétante, mais découlent surtout de facteurs politiques, sociaux, démographiques, religieux et économiques. En 92 à Petersberg, l'UEO et l'UMA moins la Libye tissent des liens qui se transformeront en dialogue permanent. Aujourd'hui l'UEO considère comme risques majeurs les mouvements extrémistes, la croissance démographique et les disparités de richesses entre l'Europe et le Maghreb. En 94, à Noordwijk, le conseil des ministres de l'UEO adoptent des conclusions préliminaires pour la définition d'une politique européenne de défense commune.

Les résultats du dialogue UEO-Maghreb sont encore très modestes et limités. En effet, l'absence de Politique Européenne de Sécurité Commune (PESC) et la volonté de l'UEO de se limiter au volet militaire de la sécurité, alors que les pays du Maghreb souhaitent aborder le volet sécuritaire dans sa globalité, freinent le dialogue. Pourtant le temps presse car la création de l'Euromarfor et de l'Eurofor risque d'être perçu par les pays du Maghreb comme un outil militaire européen dirigé contre eux.

L'OTAN s'intéresse également à cette région du monde pour deux raisons : la présence en Méditerranée et au Maghreb de nouvelles menaces pour la sécurité en Europe et le besoin de contrer ces menaces par une approche privilégiant la coopération à la confrontation. Ainsi en décembre 94 le Conseil des ministres a décidé des contacts au cas par cas entre l'Alliance et les pays méditerranéens. Ce projet concerne dans un premier temps l'Egypte, Israël, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie. Le cas de l'Algérie sera étudiée ultérieurement. Les premières rencontres ont eu lieu pendant l'été 95, aussi est-il trop tôt pour établir un bilan.

Toutes ces initiatives n'ont pas donné lieu jusqu'en 95 à des réalisations concrètes en raison d'un manque de cohérence des deux blocs. Toutefois elles ont initié un vrai dialogue qui a débouché sur la conférence de Barcelone et qui a sensibilisé les différents partenaires sur la globalité du concept de sécurité en Méditerranée occidentale.

3. Le tournant de la coopération

La conférence de Barcelone de novembre 95 constitue un réel tournant dans la politique de coopération entre l'Europe et les pays riverains de la Méditerranée et plus spécialement avec le Maghreb.

Le Conseil Européen de Lisbonne en 92 définit le Maghreb comme une région présentant un intérêt commun pour l'Union, justifiant un dialogue politique bilatéral entre l'UE et l'UMA. La crise algérienne et le terrorisme libyen pousseront l'UE à oublier le Maghreb en tant que tel et proposeront au Maroc et la Tunisie d'établir une zone de libre échange renvoyant à plus tard l'union douanière.

Le but sécuritaire de ce partenariat est évident . Il vise à atténuer la pression migratoire et à contenir des conflits. Cependant ce projet se justifie aussi pleinement sur le plan économique. Le Maghreb est en effet un réservoir de ressources naturelles et jouit d'une situation géographique exceptionnelle en tant que trait d'union des deux continents. De plus, il constitue un marché potentiel considérable. Enfin la proximité devrait permettre de développer la délocalisation et donc de créer des réseaux de production et d'approvisionnement régionaux.

Les accords passés par le Maroc et la Tunisie avec l'UE, signés avant la conférence de Barcelone, prévoient l'établissement sur 12 ans d'une zone de libre échange. Ils sont fondés sur la coopération économique, financière, sociale, culturelle et, fait nouveau, sur la coopération politique et sécuritaire. Représentant de véritables contrats de développement ils posent ainsi les bases d'une sécurité globale et collective.

La conférence de Barcelone, 27 et 28 novembre 95, grâce au consensus obtenu dans la déclaration finale, a concrétisé la coopération renforcée entre l'Europe et le Maghreb. Les ministres des Affaires Etrangères des quinze y ont rencontré leurs homologues maghrébins.

Sur le plan économique, le partenariat devrait déboucher, après une période de transition et des politiques d'accompagnement de l'UE et de la Banque Européenne d'Investissement, sur une zone de libre échange euro-méditerranéenne en connectant entre eux les accords particuliers passés

entre l'UE et chacun de ses partenaires. Les thèmes de l'eau, des sources d'énergie, de la désertification, des investissements et de la coopération ont été abordés en terme général.

Sur le plan politique et économique, le partenariat renforce les accords déjà passés et insiste sur la promotion de l'Etat de droit, de la démocratie et sur le respect des droits de l'homme. Le dialogue a également été ouvert sur la prolifération des armes, l'immigration clandestine, le trafic de drogue et le terrorisme. Le volet culturel et social reste quant à lui au stade des bonnes intentions.

Au sein de cette conférence le Maghreb s'est vu reconnaître sa spécificité car il est la région la mieux partie de la Méditerranée. Deux pays sur cinq ont signé les nouveaux accords avec l'UE et la Mauritanie bénéficie des accords ACP. Cependant les problèmes libyens et algériens entravent toujours un partenariat global du Maghreb favorisant des accords bilatéraux.

La coopération au développement bilatéral centré sur le commerce, dont les résultats étaient décevants, devient un véritable contrat de développement entre l'UE et le Maghreb fondé sur une approche globale et coordonnée. Mais ce qui a été fait reste disproportionné par rapport à ce qu'il y a encore à faire. La proximité place aujourd'hui l'Europe et le Maghreb devant des défis communs. Un véritable partenariat permettra de mieux les cerner et de s'y attaquer.

2. Le passage de la coopération vers un véritable partenariat : une urgence face à la montée des périls.

Si la conférence de Barcelone a jeté les bases du nouveau partenariat, il faut maintenant que l'Europe et le Maghreb identifient les défis qui se présentent à eux pour y répondre et pour mettre en oeuvre un véritable partenariat.

1. L'explosion démographique du Maghreb : un défi humain et écologique.

La croissance annuelle de la population en Europe occidentale se situe autour de 0,2% alors que celle du Maghreb est de 2,6% (Maroc : 3,5% ; Tunisie : 2,1%). La décélération rapide au Nord et l'accélération exponentielle au Sud vont modifier les équilibres autour

de la Méditerranée. Même si un fléchissement de la fécondité des pays du Maghreb est amorcée sous les effets de politiques de planification familiale et d'éducation des femmes il faudra attendre une trentaine d'années avant de voir s'amorcer une réelle diminution. Pendant ce temps le centre de gravité des populations va basculer vers le Sud. Si en Europe la société vieillit, au Maghreb l'arrivée des jeunes génération sur le marché du travail constitue un défi majeur. En l'an 2000, la force de travail des pays maghrébins sera le double de celle de 1990. Dans l'état actuel des pays du Sud il est impossible de fournir du travail à tous. Il s'en suit alors de graves tensions sociales et une forte pression migratoire vers l'Europe donnant ainsi raison à Alfred Sauvy qui disait : " si les richesses ne vont là où sont les hommes, les hommes vont naturellement là où sont les richesses ". Le caractère inéluctable de ces migrations inquiète les pays européens qui mettent en oeuvre des politiques migratoires de plus en plus restrictives. De plus les opinions publiques européennes craignent que l'immigration clandestine ne prenne des proportions inacceptables. La peur " d'invasions de barbares " est aussi dû à un amalgame entre les différents flux migratoires et est entretenue par les milieux racistes.

Actuellement, on dénombre une population maghrébine en Europe d'environ 2, 2 millions de personnes dont 1,5 million en France avec une majorité d'Algériens. En revanche si l'on compte les irréguliers et les naturalisés on obtient environ 4,7 millions de Maghrébins soit 1,5% de la population de l'UE. " L'invasion des nouveaux barbares " n'a donc pas encore eu lieu. Mais le phénomène migratoire crée un sentiment de méfiance et de peur de l'autre favorisant les intégrismes et pesant fortement sur les relations entre l'Europe et le Maghreb.

La croissance de la population du Maghreb est accompagnée par une forte urbanisation littorale dont le taux devrait atteindre 80% en 2015. Les besoins en logement, écoles, emploi, santé, etc... sont considérables et constituent un véritable défi. Inéluctablement cette urbanisation galopante détruit le système méditerranéen traditionnel basé sur l'agriculture et l'élevage contribuant ainsi à la perte de l'autosuffisance alimentaire du Maghreb et à l'avancée du désert vers le Nord. De plus le volume disproportionné de population urbaine fournit, en période de difficultés économiques, toutes les potentialités pour des émeutes pouvant mettre à mal la stabilité interne des Etats. Faute d'aménagements suffisants les rivages se gorgent de plus d'une masse grandissante de résidus en tout genre faisant peser une réelle menace sur l'équilibre écologique du bassin occidental de la Méditerranée.

2. Des économies à la dérive : un défi économique

La dépendance commerciale et financière des pays du Maghreb vis à vis de l'UE et l'écart de prospérité grandissant entre les deux rives occidentales de la Méditerranée constituent les ingrédients économiques d'une déstabilisation interne du Maghreb pouvant ricocher à tout moment sur l'Europe. C'est le défi économique à relever.

L'autosuffisance alimentaire n'est plus assurée (essentiellement en céréales) aujourd'hui pour les pays maghrébins et cette tendance devrait s'aggraver. La dépendance ainsi créée accroît l'endettement de ces Etats qui ne peuvent alors dégager les moyens financiers nécessaires au développement d'une politique agricole véritable et de l'irrigation. De plus la baisse des cours mondiaux et la concurrence des pays du Sud de l'Europe compromettent la compétitivité des agricultures maghrébines. Les échanges commerciaux limitent actuellement la dégradation de la dépendance alimentaire.

Au niveau commercial la dépendance et les déséquilibres sont encore plus flagrants rendant particulièrement vulnérables les économies maghrébines. Alors que le Maghreb ne représente que 4% du commerce extérieur de l'UE, 65% des exportations maghrébines trouvent leur débouché au sein de la Communauté qui en échange fournit 65% des importations de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Cette forte densité du commerce Nord-Sud est au détriment du commerce intra-Maghreb (5% des échanges). De plus l'UE exporte principalement des produits manufacturés, des services et des produits alimentaires alors que les pays maghrébins exportent des combustibles, des minerais, des produits agricoles et des produits manufacturés à faible valeur ajoutée. La baisse des cours des produits énergétiques les touchent donc de plein fouet. L'Algérie a ainsi beaucoup souffert des " contre chocs " pétroliers de 82 et 85.

Le fardeau de la dette entrave également le développement économique des pays du Maghreb. Les rééchelonnements pratiqués sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale, entamés au début des années 80, ont été accompagnés de séries de réformes économiques et d'ajustement structurels. Le Maroc et surtout la Tunisie en récoltent progressivement les bénéfices. L'Algérie par contre, se trouve dans le creux de la vague. Le plus alarmant cependant est que la dette a alimenté la corruption et favorisé la fuite des capitaux. Dans ce contexte les investissements extérieurs restent limités et ne peuvent aider au décollage économique du Maghreb.

3. La peur de l'autre : le défi socioculturel.

A la fracture économique, s'ajoute aujourd'hui une fracture culturelle qui se concrétise par la naissance ou la résurgence d'idéologies destinées à diaboliser l'autre. Le défi socioculturel consiste à combler ce fossé qui compromet le partenariat.

La xénophobie anti-maghrébine s'est développée en Europe ces dernières années particulièrement dans les populations directement en contact avec les communautés immigrées. L'insécurité, le chômage et le renouveau du nationalisme provoquent un besoin de protection donc un sentiment de rejet. De plus un certain discours officiel stigmatisant la menace du Sud a envahi les médias. Si des risques objectifs existent (immigration, terrorisme, drogue ...) il contribue à remplacer la confrontation Est-Ouest par l'opposition Nord-Sud et plus particulièrement Europe-Maghreb. La peur de l'inconnu et de la différence se transforme en rejet.

L'Europe, riche et prospère, crée un phénomène d'attraction au sein des populations du Maghreb. Mais cette fascination se transforme rapidement en frustration pour tous ceux qui ne peuvent partir. De plus cet " Eldorado " se ferme de plus en plus à l'immigration et semble vouloir imposer, par ses médias, son modèle culturel. Les émissions présentent, en outre, un islam déconsidéré attisant un sentiment anti-européen latent. Se pose ainsi un réel problème d'identité culturelle que certains mouvements islamistes, comme le FIS, s'appliquent à résoudre. On peut également relever le sentiment d'abandon qu'éprouve le Maghreb en voyant l'Europe mobiliser ses ressources et ses intérêts pour les pays de l'Est. Enfin, la création des différentes forces européennes est perçue par les pays du Maghreb comme une véritable trahison réalisant à quel point la menace de l'Europe a basculé vers le Sud.

4. Le défi politico-militaire.

L'Europe s'interroge sur les menaces ou les risques que peuvent faire peser sur la sécurité européenne et la stabilité du Maghreb, les capacités militaires de ces Etats, leurs contentieux frontaliers et la montée de l'islamisme.

Les dépenses militaires des pays du Maghreb, à l'exception de la Libye, ne représentent qu'un faible pourcentage de leur PNB mais demeurent démesurées par rapport à l'importance des populations et des économies. Elles aggravent considérablement l'endettement et donc grèvent les capacités de développement.

Le plus préoccupant pour la sécurité européenne dans l'immédiat reste l'acquisition par certains pays comme l'Algérie ou la Libye de missiles balistiques ou d'armements non-conventionnels à destruction massive. Ce risque est aggravé par l'expectative de voir arriver au pouvoir des intégristes islamiques.

Les contentieux frontaliers au Maghreb constituent de véritables bombes à retardement et illustrent à quel point les problèmes de sécurité de cette région s'inscrivent avant tout dans une problématique Sud-Sud. C'est dans ce cadre qu'a été créé en 1989 l'Union du Maghreb Arabe. Si cette organisation a un but économique elle comporte un volet sécuritaire important. Ainsi, sans être résolus, les contentieux frontaliers intermaghrébins ont été mis sous le boisseau.

L'islamisme est né de la faillite des projets de développements et de la corruption des gouvernements. Il est apparu comme l'ultime recours à la détresse et à l'insécurité des laissés-pour-compte. Prenant part au débat politique, ce mouvement subit une forte répression plus ou moins efficace de la part de gouvernements qui ont une nette tendance à se radicaliser. En effet, si la Tunisie semble avoir éradiqué le risque intégriste l'Algérie est en pleine guerre civile. Le cycle attentats-répressions devient la seule expression du débat politique entre les intégristes musulmans et leurs gouvernements. Pour la sécurité européenne ce cycle est inquiétant car il déborde des pays du Maghreb. La France en a fait la pénible expérience pendant l'été 95. Il peut également provoquer un exode massif vers le Nord de personnes fuyant la guerre civile. Par ailleurs, l'acceptation européenne plus ou moins tacite de la répression des mouvements islamistes au Maghreb renforce l'anti-européanisme primaire des intégristes. L'Europe doit donc provoquer un double dialogue pour développer un espace de sécurité en Méditerranée occidentale : dialogue entre les gouvernements et les autres forces politiques ; dialogue entre les gouvernements et les organisations de sécurité européennes.

Au regard de la montée des différents périls il devient urgent de développer un partenariat renforcé afin d'éviter que l'Europe et le Maghreb ne se tournent le dos. Le plus grand défi de l'Europe est de s'attaquer à la misère, c'est à dire à l'insécurité quotidienne de millions de Maghrébins. Cette misère sera de plus en plus source de conflits et de tensions pouvant rejaillir sur la " forteresse Europe " en raison de la proximité géographique des deux continents.

3. L'établissement d'un partenariat euro-maghrébin : une approche nécessairement plurielle et pluraliste.

Consciente du bilan mitigé de la coopération euro-maghrébine et des défis qui l'entravent, l'Europe a défini avec les pays du Sud dont le Maghreb une véritable politique de partenariat renforcé. Il convient maintenant de concrétiser les grandes orientations décidées à Barcelone et de les appliquer au Maghreb.

1. les conditions de réalisation d'un véritable partenariat.

Il faut en préalable privilégier une approche globale de l'espace en Méditerranée occidentale au dépend d'une approche bilatérale. La mise en oeuvre d'un cadre unique permettra de déterminer des objectifs, des stratégies, des décisions communes tout en respectant la spécificité des Etats. Le partenariat doit aussi se développer dans un esprit de réciprocité. En effet, on ne peut concevoir une aide financière de l'Europe sans une forte libéralisation économique et politique dans les pays du Maghreb destinée à attirer les capitaux et à favoriser la croissance. Enfin, le partenariat doit faire jouer les complémentarités tant entre Etats du Nord et Etats du Sud que entre Etats du Sud. Il ne s'agit plus de profiter de l'autre.

2. Construire une aire économique de prospérité partagée.

La conférence de Barcelone a retenu la création d'une zone de libre échange entre l'Europe et les Pays Tiers Méditerranéens à l'horizon 2000. Ce projet pose à court terme de sérieux problèmes aux pays du Maghreb. Tout d'abord la production agricole ayant été exclue de la négociation ils ne peuvent espérer un gain de leur part de marché. De plus le libre échange se traduit par la suppression des barrières douanières. Le manque à gagner fiscal devrait s'élever à 1,5% du PIB pour l'Algérie, 3% pour le Maroc et 6% pour la Tunisie. Enfin, le faible niveau d'avancement des réformes économiques et le peu de diversification du tissu industriel et des exportations rendent les effets du libre échange incertains, au moins à moyen terme.

Les économies maghrébines doivent donc se restructurer. La première étape serait la dynamisation du secteur privé pour soutenir la concurrence des marchés occidentaux. L'UE pourrait envisager de mettre en oeuvre au Maghreb des centres de formation, de sensibilisation, de conseil ou d'activités de services pour favoriser le développement des PME. De même, la Banque Européenne d'Investissements pourrait soutenir en partie un fonds de garantie pour le financement de ces PME.

Mais ces restructurations ne peuvent se faire sans un accroissement des connaissances scientifiques et technologiques. La promotion de la coopération université-entreprise semble pouvoir répondre à ce besoin. Il s'agit d'une extension du programme Med-campus qui devrait à terme inciter les universités et les entreprises maghrébines à développer leur propre recherche scientifique et technologique. Cette initiative pourrait être complétée par un centre au sein duquel les pays pourraient confronter leurs avancées.

La modernisation des agricultures est également indispensable pour revenir à une autosuffisance alimentaire et éviter un exode rural massif. L'Europe doit y participer au travers de l'assistance technique, de la formation et d'incitations financières. Le but est de diversifier la production agricole en encourageant les cultures destinées à la consommation nationale et de mettre en place un développement rural intégrant des services de base dans les campagnes. Cela favorisera la création d'activités annexes et donc d'emplois. De plus, le partenariat euro-maghrébin doit s'attaquer à la reconversion de cultures illicites comme celle du kif au Maroc.

Mais dans cette future zone de libre échange les pays du Maghreb auront du mal à se développer seul. La remise à jour de l'UMA, initialement conçue comme une organisation de coopération économique, pourrait alors présenter une démarche intéressante. Ce renouveau doit se faire en termes de complémentarité afin d'éviter toute concurrence inutile. L'UE pourrait fournir l'assistance appropriée à la mise en place d'une structure régionale.

Il faudra du temps pour ces réformes et pour la formation des hommes, mais c'est le prix à payer pour insuffler à la jeunesse une nouvelle dynamique. Il faudra également que les pays du Maghreb sachent capter les indispensables capitaux étrangers en aménageant l'environnement législatif des investissements étrangers et en s'engageant résolument sur la voie de l'ajustement structurel, du libéralisme économique, de la privatisation et de la sécurisation. Cependant le flux financier européen dépendra des mesures d'incitations mises en place par l'UE. Une telle action pourrait être menée en augmentant l'enveloppe financière du programme Med-Invest. Enfin l'Europe doit se pencher sur le problème de la dette des pays du Maghreb. Le rééchelonnement et la réduction de la dette doivent être envisagés à partir du moment où une partie du service de la dette est affectée au financement d'investissements ou, à un processus de privatisation ou de création d'entreprises.

La résolution du problème de la dette sera la clé du décollage économique de ces pays. La France a donné l'exemple en 95 en annulant une dette de un milliard de francs au Maroc.

3. Valoriser la dimension humaine dans les relations.

La dégradation des conditions de vie et de la situation sociale dans les pays du Maghreb nécessite, comme en Tunisie, un effort majeur des gouvernements. L'Europe doit contribuer à l'inversion de cette tendance par un appui financier conditionnel, mais aussi par un apport de savoir-faire.

Ainsi l'UE avait engagé et réussi avec l'Algérie en 1991 une politique de restructuration des services hospitaliers. Cette expérience peut être renouvelée dans les Etats voisins et élargie à d'autres domaines comme l'enseignement. De même, le " mal urbain " qui caractérise les villes du Maghreb pourrait être soigné en donnant plus d'ampleur au programme Med-urbs, qui prévoit un soutien entre les collectivités locales d'Europe et celles du Maghreb. Le jumelage entre villes doit alors se développer et se traduire en actions concrètes et en échanges d'expérience. Cette action pourrait être complétée par un encouragement de l'UE à délocaliser des entreprises hors des grands centres urbains du littoral. Outre les effets bénéfiques sur le niveau de vie, la sécurité et l'aménagement du territoire cela participerait à la protection de l'environnement. Dans ce domaine, les programmes d'actions doivent se préoccuper de la gestion du littoral et, de la prévention de la pollution de l'air et de la mer. L'Europe pourrait participer d'une part à la planification de programmes et à leur mise en oeuvre, d'autre part en mettant à la disposition des pays maghrébins la télédétection satellitaire. La BEI, comme la Banque Mondiale, pourraient, dans le cadre de leur Programme pour l'Environnement dans la Méditerranée, faciliter les investissements.

La dégradation des conditions de vie dans les pays du Maghreb est dûe également à une surpopulation. Il convient donc de faire diminuer le taux de croissance démographique. Or on constate une pauvreté relative de l'éducation des femmes dans les pays, comme l'Algérie, où le taux de fécondité est très élevé. La femme maghrébine est encore très souvent privée de travail pour des raisons économiques mais surtout religieuses. La promotion du rôle et de la considération de

la femme paraît donc indispensable et passe certes par la création de centre de formation mais surtout par une volonté politique de scolariser autant les filles que les garçons comme cela est déjà le cas en Tunisie. L'UE peut aider les pays du Maghreb à maîtriser leur démographie par le soutien de programmes améliorant l'éducation des filles et des femmes et aussi en incitant les investisseurs européens à embaucher, à compétence égale, autant de femmes que d'hommes.

Enfin, Européens et Maghrébins doivent supprimer les prismes déformants au travers desquels ils se perçoivent mutuellement par des actions complémentaires et réciproques. Des échanges culturels peuvent être créés entre les jeunes au sein d'un Office Euro-maghrébin qui prendrait exemple sur l'Office Franco-Allemand qui a vu le jour au lendemain de la deuxième guerre mondiale. De même, il est envisageable de parrainer des universités, des lycées ou des collèges européens et maghrébins. Mais favoriser la compréhension de l'autre passe aussi par des actions au niveau des institutions enseignantes et médiatiques et la création de programme nouveau comme Med-culture. Le partenariat dans le domaine de la formation comme de la coproduction de documents ou d'émissions est essentiel. Il va sans dire que de telles mesures sont peu applicables aujourd'hui avec l'Algérie et la Libye.

Replacer ainsi l'homme au coeur du partenariat euro-maghrébin est sans aucun doute un gage de réussite pour l'avenir.

4. Organiser un espace de paix et de stabilité

Le premier pas consiste à promouvoir la stabilité inter et intra-étatique au Maghreb. L'absence de démocratie dans ces Etats est un facteur de déstabilisation internationale. De ce point de vue, l'issue du processus démocratique en Algérie pèsera lourd sur l'avenir de la sécurité en Méditerranée occidentale. Aussi l'Europe ne doit pas, par son attitude intrusive, renforcer les radicaux au détriment des modérés. Le modèle démocratique européen ne peut être copié au Maghreb. Au-delà des belles professions de foi des Etats maghrébins, à Barcelone, en matière de développement des Droits de l'Homme et de la démocratie, l'Europe se doit de proposer des solutions pour ramener la stabilité à long terme. L'établissement de dialogue avec les composantes modérées de l'islamisme et la promotion de partis non-religieux sera plus fructueux que leur exclusion du champ politique. Des partis d'opposition ont ainsi obtenu des sièges au parlement lors des élections législatives d'octobre 1997 au Maroc. De même, des signes prometteurs apparaissent dans le respect des libertés fondamentales

des individus comme en Mauritanie et en Tunisie. Mais l'Europe ne doit pas s'accommoder, sous prétexte de ne pas vouloir faire d'intrusion, de situation contraire aux Droits de l'Homme, et faire preuve de fermeté tout en encourageant les avancées dans ce domaine. L'objectif à court terme est de stopper le cycle attentat-répression.

La stabilité passe également par l'apaisement des tensions inter-étatiques conditionnées en grande partie par le règlement des conflits frontaliers. L'UE peut susciter une dynamique comparable à celle mise en œuvre par E. Balladur lors de la conclusion du Pacte de Stabilité en Europe (PSE). Cette dynamique passe par la création d'un code de bonne conduite, d'inviolabilité des frontières et d'un renforcement de la confiance au niveau militaire. Ce projet peut se réaliser au sein d'une UMA renaissante. Mais l'émergence de l'UMA n'est possible que si la situation en Algérie s'améliore. La stabilité du Maghreb passe donc plus que jamais par Alger.

Entre l'Europe et le Maghreb se pose aussi le problème de gestion des flux illégaux comme l'immigration clandestine, la drogue ou la contrebande. La création d'un espace juridique de légalité peut apporter une solution. Outre la mise en place de réunions pour déterminer la manière d'aborder et de résoudre ces flux, il convient de renforcer la coopération douanière et policière. Ce qui peut se traduire par une généralisation des échanges d'information, la formation des services douaniers du Maghreb aux dernières techniques et la mise en œuvre d'opérations de contrôle concertées. Cette coopération doit se prolonger dans la lutte contre le blanchiment de l'argent sale. Face à ces fléaux, il convient d'accroître la coopération judiciaire pour les extraditions, les commissions rogatoires internationales et les échanges d'informations.

La stabilité du Maghreb ne saurait se développer sans une diminution des potentialités conflictuelles. Il faut, en premier lieu, contrer toute prolifération des armes à destruction massive en incitant les pays qui n'ont pas encore signé les traités existants à le faire. Il s'agit de la Libye pour les armes chimiques, et de l'Algérie pour les armes biologiques et la non utilisation à des fins militaires des technologies nucléaires civiles. L'Europe peut proposer la création d'une zone exempte d'armes à destruction massive et mettre en place un système de contrôle par tous les partenaires. Il faut également fournir une aide financière pour le démantèlement de ces armements et pour " civilianiser " certaines techniques.

En second lieu, les pays du Maghreb devraient disposer du potentiel militaire répondant strictement à leur besoin de sécurité. L'extension du

traité des Forces Conventionnelles en Europe peut être étendu au Sud de la Méditerranée.

En troisième lieu, il faut développer des mesures de confiance et de sécurité. Une généralisation des échanges d'informations concernant les activités, les potentiels et les dépenses militaires serait le premier signe d'une volonté de transparence. De même, un travail de pédagogie, au travers d'un dialogue accru, devient indispensable pour museler l'incompréhension des politiques de défense source de menaces infondées. Ainsi, à l'instar du Centre de Prévention des Conflits de Vienne, pourrait être créé un centre de préventions des crises en Méditerranée occidentale où seraient représentés les pays de l'UMA et de l'Europe de l'Ouest. L'UEO doit aussi accélérer le dialogue initié il y a six ans avec l'UMA. Sous son égide, un conseil de coopération en Méditerranée occidentale peut voir le jour et permettrait de réunir les ministres des affaires étrangères et/ou de la défense ou encore les chefs d'état-major. Une coopération renforcée par des échanges d'unités ou des exercices militaires communs est du domaine du faisable. Mais le dialogue sécuritaire ne saurait se cantonner à l'Europe sous peine de donner l'impression d'une volonté unilatérale d'affaiblissement du Maghreb. L'OTAN devrait donc dépasser le stade de consultations préliminaires et promouvoir la résurrection de l'UMA englobant la Libye. De même, l'ONU devrait encourager les Etats maghrébins à fournir des contingents pour les opérations de maintien de la paix.

5. Un besoin d'identité pour le Maghreb.

Si les conditions énoncées ci-dessus paraissent suffisantes pour encourager le partenariat euro-maghrébin, elles ne sont pas garantes d'une réelle réussite. En effet, il est indispensable que le Maghreb se forge une identité propre et adaptée qui ne soit pas la copie d'un autre modèle de société existant et qui lui permettra de se développer harmonieusement.

Les pays du Maghreb restent peu développés malgré les richesses dont ils disposent et le potentiel intellectuel de leurs élites tandis que les pays Arabes ont su tirer partie de leurs ressources et s'enrichir. On peut donc penser que le développement est bloqué par un mode de vie et de conscience propres aux sociétés maghrébines. Profondément marquées par les traditions musulmanes, elles revêtent encore un côté très archaïque. Le clientélisme y régit la promotion sociale plus que le mérite. Alors quel serait le modèle qui permettrait au Maghreb de se développer et qui éviterait que le partenariat soit voué à l'échec ?

Le modèle européen est devant leurs yeux depuis des années mais ils rechignent à le suivre. Les pays maghrébins ne veulent pas être identifiés comme des " suppos " du monde occidental. Ils l'ont prouvé en soutenant Saddam Hussein

pendant la guerre du Golfe en 1991. En revanche, un certain mode de vie, les idées et l'argent des Européens les intéressent. D'un autre côté, le pétrole et la crainte de l'immigration massive comme du terrorisme incitent l'UE à déverser une mèche financière sur le Maghreb. Le modèle Arabe attire quant à lui partiellement le Maghreb. Si la proximité culturelle avec les autres pays musulmans reste vive, comme cela a été rappelé lors du sommet de la Ligue Arabe en décembre 97 à Téhéran, les pays maghrébins préfèrent des modèles de sociétés laïques.

Pour le Maghreb, l'avenir réside donc plus dans une relation triangulaire avec l'UE et les autres pays musulmans. Sans renier l'Islam et sans copier l'Europe, les pays maghrébins pourront se modèler leur type de société et créer ainsi la base d'un véritable développement. Cela permettrait de plus, de faire reculer l'intégrisme et donc d'éviter à terme un affrontement entre le bloc chrétien et le bloc musulman.

La réussite du partenariat euro-maghrébin tient donc à la volonté réelle de chacun des partenaires de s'engager dans une nouvelle approche des relations entre l'Europe et le Maghreb qui se doit d'être globale, réciproque et complémentaire. Il faudra incontestablement du temps pour voir les premiers résultats de ce partenariat mais tant que les problèmes algérien et libyen perdureront, l'UMA, institution qui paraît indispensable au renouveau du Maghreb, et à la création de sa propre identité, aura du mal à jouer un rôle efficace.

CONCLUSION

La coopération au développement mise en place au Maghreb par l'Europe, s'est traduite par des résultats décevants et n'a pas permis le décollage économique du Maghreb pour des raisons imputables aux deux parties. D'une part l'Europe s'est contentée de mettre en place une politique guidée uniquement par des intérêts commerciaux, d'autre part le Maghreb a raté le développement régional au travers de l'UMA et n'a pas toujours su faire les bons choix politiques. En 1995, le lancement d'un partenariat euro-méditerranéen, proposant un concept de coopération plus global, constitue le tournant dans les relations entre l'UE et les pays du Maghreb et suscite de vifs espoirs.

Cependant, l'interdépendance existant entre l'Europe et le Maghreb les placent devant des défis communs qu'il convient de relever rapidement. Aux contrastes démographiques et économiques s'ajoutent la fracture socio-culturelle et les incertitudes politico-militaires. Aujourd'hui nous sommes arrivés à une situation

absurde d'un Maghreb qui se sent envahi et trahi faisant face à une Europe qui se sent assiégée. La spécification des accords de Barcelone au partenariat euro-maghrébin devient donc indispensable.

Ainsi les pays du Maghreb devront, au travers de réformes structurelles profondes, rendre leurs économies plus compétitives, retrouver une autosuffisance alimentaire sans négliger une régulation de l'urbanisation. Dans ce contexte, l'Europe contribuera à ce développement par des aides à la formation, des dispositions financières, des créations d'entreprises et de l'assistance technique. Même si les Européens sont intéressés par les ressources du Maghreb et craignent une immigration massive comme le terrorisme, ils ne doivent pas transformer l'aide en assistanat. Il doit y avoir un véritable partage de la prospérité. En effet, il n'y a pas meilleur moyen pour appauvrir que de déverser une mâtne financière sur un pays sans exiger une contre-partie.

Ce partage de la prospérité ne saurait oublier la dimension humaine. Il s'agit de s'attaquer au défi démographique sans chercher à imposer les méthodes occidentales de régulations des naissances mais en valorisant le rôle de la femme et l'éducation.

Enfin, la création d'une zone de stabilité euro-maghrébine passe d'abord par une démocratisation des régimes et par le respect des libertés fondamentales. L'Europe se doit d'appuyer les avancées dans ce domaine tout en restant ferme sur les entorses aux Droits de l'Homme. Par ailleurs la stabilité viendra d'un meilleur dialogue entre les pays du Maghreb et avec les pays occidentaux.

Actuellement, deux éléments conditionnent le décollage du Maghreb. D'une part la renaissance de l'UMA avec une identité forte semble indispensable pour fédérer toutes les initiatives de dialogue entre les deux rives de la Méditerranée et permettre un partenariat global, complémentaire et réciproque. D'autre part, l'avenir du Maghreb dépend de la réussite de l'expérience tunisienne, le " dragon méditerranéen ".